

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de la St-Etienne du vendredi 27.03.2015 à 20h00 Salle Bourgeoisiale de Granges

ORDRE DU JOUR

1. Contrôle des présences
2. Approbation du procès-verbal du 14 mars 2014
3. Comptes 2014
4. Rapport des vérificateurs de comptes
5. Rapport du Président
6. Rapport du G.A.G.S.
7. Information de la Municipalité et réponse aux questions
8. Divers

M. Daniel Nanchen, président de la société, ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous les membres présents ainsi qu'aux autorités Municipales représentées par M François Genoud président, Mme Laetitia Massy députée et conseillère communale, M. Mario Rossi conseiller communal ainsi qu'aux autorités Bourgeoisiales représentées par M. Bernard Theler président et M. Cédric Pugin vice-président, aux conseillers généraux présents Mme Laura Salamin et M. Anthony Lamon député suppléant, ainsi qu' aux représentants des sociétés locales.

Un moment de recueillement est observé en mémoire des membres disparus durant l'année écoulée ainsi que les personnes décédées lors de l'accident de Sierre.

Personne ne désirant modifier l'ordre du jour, M Daniel Nanchen passe donc au point 1.

1 Contrôle des présences

La liste circule dans la salle. 67 membres sont présents.

Sont excusés : Mme Juventa ZenGaffinen Conseillère communale, M. Eddy Beney Conseiller communal, M. Pierre Kenzelmann Conseiller communal, M. Pierre Berthod Conseiller communa, M. Olivier Salamin vice-président et député, M. Mirko Coltro président du Gag's, Mme Anne-Marie Peronetti, Mme Muriel Perruchoud, M. Gabriel Romailier, M. Jean-Paul Salamin, M. Dominique Savioz, M. Samuel Fournier, M et Mme Paul-Albert et Gilberte Constantin, M et Mme Olivier et Valérie Constantin, M et Mme Alexis et Nelly Eggs.

2 Approbation du procès-verbal du 14 mars 2014

Le procès-verbal 2014, mis à disposition des membres dès 19h30, est approuvé à l'unanimité.

3 Comptes 2014

L'exercice 2014 présente un bénéfice de Fr.601.90 (Fr 658.60 en 2013).

La fortune se monte au 31.12.2014 à Fr 52'203.61 (cpte épargne Raiffeisen : Fr 22'203.61 et obligation caisse Raiffeisen Fr 30'000 à échéance au 20.05.2016 au taux de 1.875%)

Fr 64.50 de frais perçu pour des virements postaux n'ont pas été crédité en faveur de la St-Etienne (frais de Frs 1.50 par paiement). Merci d'utiliser les transferts bancaires afin d'éviter ce manque à gagner.

4 Rapport des vérificateurs de comptes

Les comptes ont été révisés par MM Stéphane Romailier et Paul-Henri Emery. Ces derniers félicitent le caissier pour la minutie de son travail. Ceux-ci sont approuvés par l'assemblée avec décharge aux caissier et vérificateurs.

5 Rapport du Président

M. Daniel Nanchen entre en matière en disant que peut-être s'était mieux avant. Effectivement certains points étaient mieux par la passé, mais d'autres sont bien mieux aujourd'hui. Il relève que pour l'association de bénévoles que nous sommes, nous devons tenir compte de l'évolution de la société pour la poursuite de nos activités.

Il prend pour exemple 2 manifestations : La St-Nicolas et le Carnaval

La partie animation officielle avec les enfants fut un succès considérable pendant laquelle nous avons de la peine à suivre avec la distribution des pains et du verre de l'amitié. Il y a eu certaines réflexions qui nous ont surpris. Ce qui laisse à penser que le coté petit village paisible est terminé. Il semble qu'il n'y a jamais eu autant de monde sur la place des écoles. Cette foule s'est vite dissoute à la fin de l'animation gratuite et lors de la pasta party, on retrouve principalement les habitués pour une soirée récréative et sympathique dans une ambiance bon enfant.

Ce même constat a été fait lors de la St-Nicolas qui se poursuivait par la première Fenêtre de l'Avent. C'était un peu le désert après la tempête.

De ce fait, notre comité a déjà pris diverses décisions de modification et d'aménagement pour s'adapter a ce nouvel environnement (certaines animations seront adaptées et simplifiées). L'implication de toutes les sociétés dans l'organisation des manifestations villageoises sera aussi allégée car tout le monde peine à recruter et motiver les membres.

Cette difficulté de recrutement se ressent dans nos divers comités et commissions car les mêmes personnes sont souvent sollicitées par plusieurs sociétés. Cette problématique se retrouve pour l'ensemble de nos tâches rattachées à la St-Etienne, au Granges Mémento, pour l'entretien de la glace naturelle de la patinoire, les divers travaux d'animations du Gag's et les autres manifestations comme la Fête Dieu, le Carnaval, la St-Nicolas, la Patronale. Il faudra donc s'attendre et accepter que certaines activités ne puissent plus être mises sur pieds tel que par le passé.

Avec l'augmentation de la population, le nombre de cotisations devraient augmenter, mais il est difficile de recruter des nouveaux membres. Cette difficulté est probablement due au sédentarisme et à la dénomination de notre association, faussement apparentée à une association religieuse et ne comprenant pas toujours nos motivations de représentation, d'animation du village sans à priori politique et religieux.

Le comité se demande le pourquoi de ce découragement général de s'investir pour la communauté. Il est vrai qu'avec les multiples activités proposées, les gens se fatiguent plus vite. Il précise qu'il n'y a aucune exigence d'organisation de nos manifestations et qu'une simple rencontre villageoise conviviale et amicale doit être considérée comme une réussite pour notre communauté.

Il annonce que cette année est sa 12^{ème} année à la tête de l'association et sa dernière. Il encourage vivement toute personne intéressée à venir rejoindre notre comité afin d'apporter de nouvelles idées, pour un futur différent de celui qu'on connaît.

Il revient sur le sujet des transports publics, qui est un nœud d'achoppement pour notre village. Son développement a de la peine à décoller et une hypothétique ouverture de la gare, qui grâce à la pétition populaire et il profite de remercier les initiants qui a suscité le dépôt d'un postulat auprès du Conseil d'Etat, accepté par celui-ci et suivi par l'ensemble du Grand Conseil Valaisan.

La réouverture n'étant pas prévue dans la planification ouest de la CTSO (Conférence des Transports de Suisse Occidentale) avant 2013 (page espace de planification Valais, 13ème position pour la réouverture de Granges et Sierre Ouest), il faudra faire preuve de patience. De plus la décision viendra de Berne courant 2017-2018, et un développement à proximité de la gare serait garant de cette réouverture. L'espace disponible entre la route cantonale et le Rhône proche de la gare étant limité, la possibilité de développement régional se fera peut-être par la Ville ou la Bourgeoisie, propriétaires dans la région. La situation excentrée de la gare par rapport au centre de l'agglomération Granges Grône, avec près de 5000 habitants, qui se trouve plutôt à la route des Moulins où se situent la plupart des commerces et artisans, doit faire l'objet d'une étude plus approfondie de la région afin de trouver une solution d'avenir et résoudre nos problèmes de mobilité, attractivité numéro 1 d'un développement harmonieux d'une ville ou d'une région.

Il revient sur la Fondation et sur les informations parues dans le Nouvelliste et Info Sierre. Il remercie les collectivités publiques pour leur décision généreuse et spontanée qui a permis d'effectuer le débroussaillage et le relevé photométrique des collines au frais de l'Etat du Valais cet hiver déjà. Des photos sont affichées dans la salle et donnent une première dimension de l'importance des vestiges existants.

Cette année la recherche de dons se poursuit afin de pouvoir débiter les fouilles et études de la bâtie avec la réfection et remise en valeur du mur qui se situe juste au-dessus du bâtiment dans lequel nous nous trouvons. Chaque don individuel est le bienvenu. La journée des fouilles est maintenue au 16.05.2015 qui débutera par des travaux de nettoyage et qui se poursuivra par une raclette sur la colline avec une vue imprenable sur la vallée du Rhône.

Un point sur la patinoire de l'Agorespace qui a été préparée par Joël seul pour les vacances de Noël et au mois de janvier, il a abandonné par manque d'intérêt de la jeunesse villageoise.

Il remercie Mmes Françoise Roh et Carmen Zuber qui tiennent à bout de bras le Granges Memento et informe qu'elles recherchent également des successeurs afin d'éviter une fin d'édition du journal local.

Il remercie également le Gag's qui a toujours organisé de belles fêtes villageoises, la dernière déplacée au Foulon a connu un vif succès et a été très apprécié par les familles. Le seul regret étant l'obligation de prendre un service de sécurité totalement inutile, qui a grevé le budget, le magnifique char, le défilé, l'animation et la décoration de la salle de gym pour la soirée de carnaval. Il déplore le départ d'Angélique et Priska qu'il remercie pour leurs engagements et annonce que si des personnes créatives et festives veulent rejoindre le Gag's pour organiser la prochaine fête villageoise en 2016 sont les bienvenues.

Il remercie aussi la Municipalité de Sierre, par son président, ses conseillers, ses chefs de services, la Bourgeoisie de Sierre par son Président, vice-Président et conseillers, pour leur mise à disposition des infrastructures aux diverses sociétés du village, nos divers locaux de dépôt et leurs bonnes collaborations, la communauté de Paroisse, les responsables des écoles de Granges, les présidents des sociétés et membres pour leurs diverses participations aux manifestations villageoises.

Il remercie Yannick et Pascal dans leurs rôles lors de la St-Nicolas,

Et finalement il remercie tous ceux qui simplement font l'effort de prendre part à la vie villageoise afin de faire vivre notre village.

Manifestations 2015 :

- 16.05 : Journée des fouilles sur la colline
- 04.06 : Fête Dieu
- 22.08 : Baby-foot humain sur le site de l'Agorespace
- 24 et 25.10 : événement mycologique privé organisé par Christophe Florey (grande exposition avec restauration et animation dans cette salle)
- 06.12 : St-Nicolas
- 26.12 : Fête patronale

Remerciement pour terminer au comité pour leur dévouement, soutien et sympathique collaboration.

6 Rapport du G.A.G.S

Daniel Nanchen présente le rapport rédigé par Mirko Coltro pour le Gag's.
Il fait un bilan sur les diverses manifestations :

- 1er août somptueux et économiquement viable. Objectifs atteints
- Fête au village au Foulon avec une magnifique participation des enfants accompagnés de leurs parents dès 14h00. Des joutes sportives et intellectuelles, des rencontres passionnantes, des sourires aux lèvres, un DJ au sommet de sa forme et des bars sympathiques. Remerciements aux amis et sociétés qui ont donné de leurs temps et de leurs compétences.
- Fenêtres de l'Avent : rencontres entre Grangeards, symbole de communion pour ce village
- Carnaval (Douceurs et Sucreries) : remerciements à la Gym Dames, au Tennis et FC ainsi qu'aux petites mains qui ont confectionnés le magnifique char, la St-Etienne, la fanfare afin que la fête soit belle
- Remerciement à toutes les personnes qui ont tant aidé cette année.

Daniel remercie les membres du Gag's et tout particulièrement les démissionnaires Mmes Priska Inderwildi et Angélique Perruchoud et leur remet un cadeau de départ. Il souhaite plein succès à l'équipe restante pour le Baby-Foot humain prévu le 22.08.2015.

7 Informations de la Municipalité et réponses aux questions

En préambule, M. François Genoud président de la ville de Sierre excuse ses collègues du conseil communal absents.

Il relève l'importance des sociétés comme la nôtre, comme toutes les sociétés, pour animer le village et remercie les personnes qui travaillent bénévolement dans les diverses associations ou sociétés.

Il relève que le carnaval de Granges mérite d'être mieux connu et qu'il serait bien que l'on participe au grand cortège du Carnaval des enfants de Sierre en début d'après-midi. Il invite les Grangeards à y réfléchir.

Il reprend le mot introductif de Daniel Nanchen pour savoir si c'était mieux avant. C'est un brin de nostalgie. En fait, si on demande aux anciens, ils ne gardent pas vraiment un souvenir fantastique car les temps étaient durs. Dans cette décennie, un immense effort est fait pour la protection du patrimoine qui est fait à Granges grâce à Romain et François, entre autre, qui souhaitent mettre en valeur les ruines.

Granges se trouve entre Sierre et Sion, au niveau du cœur agricole de la plaine et sera mis en valeur dans le cadre de la préparation de l'agglomération valais central. Grâce aux moyens actuels, il est possible de mettre en valeur ces vestiges, avant, on ne se posait pas vraiment la question.

Il remercie pour les questions envoyées avant la séance et vu qu'il y a souvent des questions complémentaires, il propose à Joël Roh de faire sa traditionnelle intervention avant de répondre aux questions posées de manière à répondre à un maximum de questions.

7.1 Intervention de M. Joël Roh - Vice-président de la St-Etienne

Il remercie M. François Genoud de lui passer la parole. Il a pour habitude de "taper à boulets rouges sur la commune" mais cette année il ne va pas le faire. Il remercie la Commune car beaucoup de points ont progressés (par exemple la balayeuse qui passe plus régulièrement). Il remercie pour la bonne collaboration.

Malgré tout, il y a toujours quelques points :

- Lors des travaux de la nouvelle école qui doivent commencer cet automne, est-ce que les molochs actuels devant l'ancienne maison de Commune vont rester en place ou vont-ils disparaître ?
- Vu l'augmentation des habitations (5 locatifs sous l'Eglise et nouvelles villas à la Rte du Robinson), est-ce qu'une série de molochs sont prévus en plus ?
- Au lac de la Brèche, les gens se promènent avec des chiens qui ne sont pas tenus en laisse, et il n'y a pas suffisamment de sac à chiens car les gens prennent les rouleaux comme réserve personnelle. Ça devient un chemin "à crottes". Ce n'est pas agréable pour les promeneurs.
- Route de la Jonction : quand il pleut, des gouilles d'eau se forment du côté golf. Est-ce possible de faire un drainage pour éviter ces gouilles ? De plus, ces dernières années un rétrécissement de la route a été mis en place pour réduire la vitesse, mais maintenant si des gens se promènent en poussette ou en chaises roulantes, ils doivent aller sur la route car le trottoir est en terre et l'accès difficile. La route devient trop étroite et dangereuse.
- Dans la future nouvelle école, est-ce que le nombre de places prévues dans l'UAPE n'est pas sous-dimensionné vu qu'aujourd'hui 30 enfants mangent à midi à l'UAPE et qu'il est prévu 31 places ?

7.2 Nouvelle école de Granges – Mme Laetitia Massy

Le dossier de mise à l'enquête doit être déposé tout bientôt car le dossier est bientôt terminé. Le retard est lié aux normes cantonales par rapport à l'abri PC (dû à la rénovation, il fallait tenir compte des normes Feu).

Le crédit d'engagement sera voté par le conseil général au mois de juin de cette année. Les délais devraient être tenus sauf pour le début des travaux qui aura lieu plutôt début 2016 que novembre.

Elle précise le contenu de la nouvelle école, soit une nouvelle magnifique salle de gym et spectacles, 2 nouvelles classes, une UAPE et une crèche.

7.3 Fréquentation de l'UAPE dans la nouvelle école de Granges - Mme Laetitia Massy

Elle ne peut pas donner de réponse exacte par rapport à la fréquentation de l'UAPE ou du CO de Grône dans les années à venir. Il est difficile de calculer car cela dépend de plusieurs facteurs différents (logements, emplois,...). Dans le cadre de la nouvelle UAPE, ils ont essayé d'agrandir suffisamment.

Pour information, actuellement il y a 66 enfants inscrits, dont 21 en moyenne à midi à Granges. L'UAPE utilise la salle Bourgeoisiale à midi pour le repas.

Dans la future UAPE, il est prévu 25 places hors repas, 36 à 40 places pour le repas et 5 bébés en nurserie. Ce nombre devrait suffire et s'il manque des places pour le repas de midi, des solutions pourront être trouvées.

7.4 Gestion zone artisanale et commerciale du Chablé – trottoir, passage piéton, état du dossier - M. Mario Rossi

Ce projet sera finalisé en 2016. Le canton va entrer en matière pour un financement partiel. La Ville de Sierre pilote le projet technique jusqu'à la mise à l'enquête et le canton va réaliser en principe en 2016.

7.5 Trottoir route de Crête Blanche - état du dossier - M. Mario Rossi

Ce projet touche une route cantonale qui traverse la localité. Le financement est de 50/50 entre la Ville de Sierre et le canton. Il explique que la Ville prend en main le projet et tire en avant le dossier, afin que le canton entre plus facilement en matière si le dossier est prêt.

Le passage dans le BO a été fait le 23.01.2015 et il n'y a eu aucune remarque. Il a été envoyé à la commission cantonale de la signalisation qui doit émettre un préavis et qui déposera à son tour une mise à l'enquête, ce qui ouvrira un droit de recours de 30 jours.

Ils ont un espoir pour cet automne (c'est au budget).

7.6 Réfection du mur d'enceinte du village, à la rue des Remparts- rue de Fauporte – délais de réfection - M. Mario Rossi

Le budget est à disposition pour la réfection de ce mur d'enceinte, mais ils n'ont pas eu le temps de la réaliser l'année passée Lors du 2^{ème} semestre de cette année, ça devrait être possible de traiter.

7.7 Amélioration des croisements sur la Rte de la Jonction - M. Mario Rossi

Cette route était prévue pour que les gens ne passent plus dans le village. Comme c'est une route avec beaucoup de rectilignes, les gens roulent vite, donc d'autres problèmes apparaissent, c'est pour ça qu'il y a eu le rétrécissement.

Le problème d'eau relevé par Joël a été pris en note et ils vont venir sur place pour visualiser le problème.

Comme il n'y a pas d'enrobé sur le trottoir, ils vont voir si c'est possible de mettre au budget pour l'année prochaine.

7.8 Colline des châteaux : versants est et sud, contrôle géologique afin de déterminer les dangers dûs au détachement des blocs de rocher - M. Mario Rossi

Un bureau de géologue a été mandaté pour évaluer les risques et le résultat est qualifié de risque élevé. Par contre ce secteur est protégé par une digue et si la digue est entretenue correctement, ça devrait convenir. Rien ne va donc être fait en plus.

7.9 Déplacement des molochs lors de la construction de l'école – M. Mario Rossi

Il ne peut pas donner de réponse actuellement par rapport à cette question. Une solution satisfaisante va être trouvée.

7.10 Réseau de Molochs – M. Mario Rossi

Il y a 3 critères pour trouver des nouveaux endroits (disposer du terrain, pas de canalisations dans le sous-sol et accès par camion), donc ce n'est pas simple.

Pour le projet immobilier de Crête-Blanche, il est normalement prévu dans le projet de construction de rajouter 2 molochs.

Ils essaient d'être proactifs par rapport à ce problème-là.

7.11 Projet d'amélioration des transports publics entre Sierre et Sion (bus, gare, etc...) – état du dossier - M. François Genoud

Le projet de la réouverture de la gare de Granges a été officiellement déposé à Berne et le Canton a mis sur pied un dossier qui réunit l'ensemble des demandes valaisannes.

Du côté du conseil municipal, ils ont priorisés les demandes. Granges doit passer avant Noës centres commerciaux (aussi une demande). Tout sera mis en œuvre pour que les demandes Grangeardes aboutissent mais c'est un processus très lent. Il ne faut pas attendre la réouverture avant 2030, mais il rectifie car ils ont eus des commentaires verbalement de spécialistes qu'une réouverture en 2025 serait possible.

Ré-ouvrir une gare ce n'est pas seulement réinstaller un bâtiment avec automates pour vendre des tickets et des boissons. Le plus compliqué c'est de faire arrêter les trains. Les CFF et RegionAlpes choisissent selon le potentiel de passagers. Il faut donc étudier et motiver les communes avoisinantes pour les motiver à atteindre le potentiel client minimum. Les compagnies de transport espèrent que l'amélioration des voies et l'amélioration des transports permettra d'améliorer le temps de transport et permettra d'ajouter des haltes.

Un nouveau concept a été étudié pour les transports routiers par bus par les communes de plaine (Sierre, Chippis, Chalais et Grône) afin de revoir la question des dessertes par bus entre Sierre et Sion. Il s'agit de transport régionaux et non urbains (limités au périmètre immédiat de Sierre), des subsides auprès de la Confédération sont possibles pour le canton donc ce sera possible uniquement dans le cadre du projet aggro Valais central (Sion Sierre). Ce projet sera déposé en 2016 auprès de la Confédération.

Les concessions attribuées à des entreprises pour une période plus longue que celle souhaitée. La négociation avec ces concessionnaires entrera en ligne de compte également pour trouver une amélioration de ces dessertes.

7.12 Possibilité d'implantation de panneaux d'affichage sous verre pour affichage des informations d'activités au village - M. François Genoud

Si l'implantation des panneaux d'affichage se fait sur le domaine public, cela relève de l'aménagement du territoire, donc l'implantation doit être homologuée. La Commune n'est pas favorable à l'implantation de panneau d'affichage avec publicité. Les expériences faites jusqu'à présent à l'entrée de la ville ont révélé que c'est trop cher, compliqué à gérer et le rendu n'est pas satisfaisant.

S'agissant du domaine privé : une requête édilitaire (si le propriétaire du terrain donne accord), sous respect du règlement communal des constructions peut aboutir.

En résumé, sur le domaine public, ce sera plutôt difficile et pas encouragé par la Commune.

7.13 Information sur la nouvelle zone de construction des Ronques - M. François Genoud

Projet de la Bourgeoise de Sierre qui implique le remplacement d'une zone agricole par une zone à bâtir. Admis par le Conseil général mais a des recours contre cette décision. Compte tenu de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire qui vient d'être validée, la commune a demandé la suspension de ce dossier dans l'attente du plan directeur cantonal, mais ça a été refusé par le canton. Ils ont fixés un délai à fin 2015 pour trouver une solution de compensation (zone agricole (surface d'assolement) - quota de terre immédiatement transformable pour cultiver des pommes de terre).

2 autres zones en terres à bâtir ou zone sport, loisirs et détente (rte de Salquenen et à côté du manège) seront proposées au canton pour compenser cette zone.

La décision devrait être prise cet automne (session spéciale en novembre pour validation par le Conseil Général).

7.14 Vision de développement du camping Robinson - M. François Genoud

Le processus est difficile et compliqué, zone ou par le passé peu de règles éditaires ont été respectées. Aujourd'hui, il y a de graves problèmes de sécurité.

Il n'est pas prévu de désaffecter cette zone, la Commune a du respect pour les habitants. Par contre, le respect des normes de feu n'a pas été bien compris dû à la promiscuité des constructions.

Plus aucune construction n'est autorisée dans le camping et ils étudient la possibilité de réduire la densité en déplaçant d'éventuelles construction sur des parcelles à l'est.

Jean-Charles Vustiner a démissionné pour fin 2015, la Commune doit trouver un nouveau gérant pour la fin de l'année et fixer avec lui des règles à respecter.

7.15 Lac de la Brèche – M. François Genoud

Il est d'accord avec Joël, mais ce n'est pas possible de mettre un policier pour contrôler tous les jours de beau. Seule la pression des autres promeneurs permet de faire peut-être avancer. C'est pareil au Bois de Finges mais il ne sait pas comment faire pour lutter contre ce défaut d'éducation.

Daniel Nanchen reprend la parole et remercie le président pour les précisions apportées. IL précise que la question concernant les panneaux d'affichage, concernait le remplacement des panneaux existants, soit avoir des panneaux vitrés pour pouvoir afficher les panneaux actuels mais protégés du vent et de la pluie. Il n'est pas question de publicité, mais le but étant d'annoncer les manifestations organisées par les sociétés.

7.16 Questions directes suite à l'intervention de la Municipalité

7.16.1 Panneaux d'affichage aux entrées Nord et Sud du village - M. David Gard

Il demande si la Commune peut répondre à la St-Etienne suite à la reformulation de la question concernant les panneaux d'affichage.

La réponse de M. François Genoud est qu'il faut faire une demande de mise à l'enquête publique auprès de la Commune pour la pose de nouveaux panneaux d'affichage.

7.16.2 Bus pour les écoles de Sion le matin - M. Fabrice Lepré

Il demande à la Commune s'il est normal que les enfants doivent voyager debout dans le bus ?

M. François Genoud répond qu'il faut se plaindre auprès de l'exploitant de bus car ce n'est pas normal. La plainte ne doit pas être faite auprès de la Commune mais de l'exploitant qui a eu la concession de la Confédération.

7.17 Divers

7.17.1 Présentation par Romain Andenmatten

Présentation des photos prises par le drone le 11.12.2014

Vol en 2 fois avec un petit avion planeur, équipé d'une caméra, positionné par GPS (27 min sur le village) prend une photo tous les 25-30 m. Crée un modèle en 3 dimensions de l'ensemble du village à 25 mm de précision.

Vol avec un micro-hélicoptère avec 2 vols sur chaque château (château de la bâtie, château d'Anniviers).

Photos sur les murs (profils avec une précision de 5 mm) va permettre de sortir des plans des vestiges de ces monuments.

2ème étape de travail sera d'analyser et d'aller sur place pour analyser et interpréter.

Il propose de montrer les plans 3D aux personnes intéressées sur son portable.

7.17.2 Rénovation de l'Eglise - M. Claude Pugin

L'Eglise a été rénovée en 2000 pour environ 820'000.-- CHF, mais a besoin de continuer des travaux (clocher, sacristie, nouveaux sanitaires et consolider le bas de l'église) pour que ça ne tombe pas en poussière.

Sont en recherche de fonds (environ 280'000.—CHF).

Remerciement à la St-Etienne et la Bourgeoisie et informe que la population sera sollicitée pour soutenir la rénovation.

Il informe qu'il reste des lithographies numérotées de Gérard de Palézieux dont la vente sera reversée entièrement pour la rénovation de l'église.

Il profite de présenter le comité de rénovation constitué de François Favre, Christian Roh, M.le Curé et lui-même.

7.17.3 Patinoire - M. Joël Roh

Il remercie les personnes qui l'ont aidé à faire cette glace. La glace était d'une bonne qualité et quand il a neigé, il a passé 4h pour fraiser. Ensuite la glace était de très bonne qualité. Il y a eu une moyenne de 2 à 4 personnes pour l'utilisation alors que c'était les vacances scolaires.

Il va réfléchir cet été, mais s'il n'y a pas plus d'intérêt, comme ça demande du temps et de l'énergie, il ne va peut-être pas faire la patinoire l'année prochaine.

David Gard propose de mettre l'information de disponibilité de la glace sur les panneaux à l'entrée du village.

7.17.4 Etat des frigos de prêt de la St-Etienne - Mme Denise Morard

Les frigos mis à disposition ne sont pas en bon état. Est-ce que le remplacement est prévu ?

Granges, le 14 juin 2015
Nathalie Fournier